



Erratum procès verbal de l'année précédente sur convocation de l'AG

Par mela

Bonjour

Voici ma situation :

Je suis propriétaire d'un appartement en rez de jardin.

J'ai effectué des travaux dans mon jardin (jouissance exclusive) en y installant des palissades tout autour sans le demander lors de l'AG. (je suis jeune propriétaire et à mes torts je n'ai pas lu le règlement de copropriété)

Je suis en conflit avec mon voisin du dessus et il m'a donc été demandé de retirer les palissades.

J'ai demandé à l'ordre du jour de l'AG en 2019 de pouvoir conserver mes palissades ça a été voté 10 contre 12 pour.

A la fin de cette AG il m'a été donc dit que je conservais mes palissades.

Je reçois la convocation de ma nouvelle AG ces derniers jours et je constate un erratum par rapport à ce vote comme quoi la conservation de mes palissades est rejetée. J'ai compris après avoir étudié tout ça que c'était par rapport au vote qui est fait selon l'article 25 qui devait donc obtenir la majorité absolue en trentième et malheureusement je n'ai pas les 1/3 de trentième pour effectuer un second vote à la majorité simple (3306/10000).

Voici mes questions :

Quels sont mes recours ?

Peut-on faire un erratum 1 an après ?

Si sur mon PV d'AG de l'année dernière est bien stipulé "accepté" peut-on revenir sur ce vote ? Et dans quel délai surtout ?

Puis-je demander au syndic de remettre à l'ordre du jour ce vote pour conserver mes palissades ?

Je vous remercie de vos réponses je suis à bout car bien sûr il y a eu plein d'autres choses avec ce conflit de voisinage dont je vous passe les détails :-)

Cordialement

Par sophie75

problème de voisinage contactez le médiateur de la république auprès de la préfecture

Par mela

Merci pour votre réponse et avec mon voisin il n'y aura aucun arrangement possible croyez moi !! Mais c'est gentil

Par contre c'est pour le reste qui m'importe beaucoup ;-)

Par sophie75

un Syndic de copropriété, par exemple, celui-ci

www.syndicexperts.com ? syndic-de-copropriete

vous pouvez les contacter au 01 41 74 37 87 ou par email en allant sur leur site